



**TECHNOLOGIE EN
RADIATION
MÉDICALE**

Guide du programme

2026 – 2028

TABLE DES MATIERES

1) But du programme	5
2) Organisation du programme	6
Équipe professorale à temps plein	6
Équipe professorale à temps partiel.....	6
8 Sites cliniques partenaires (25 sièges).....	7
Appui administratif.....	7
3) Description du programme	8
Choix du centre clinique	8
4) Description des cours	9
Étape 1	9
BIO 1016 Anatomie et physiologie I	9
COM1012 Communication française professionnelle et scolaire	9
SOC1010 Communication interpersonnelle	9
TRM 1011 Sciences de radiodiagnostic	9
TRM 1027 Techniques radiologiques I	10
TRM 1028 Technologie d'aujourd'hui	10
TRM 1029 Soins du client en imagerie médicale	10
Étape 2	10
BIO 1013 Anatomie et physiologie II	10
TRM 1000 Enregistrement de l'image I (Radiodiagnostic)	11
TRM 1002 Appareillage (Radiodiagnostic)	11
TRM 1004 Radiobiologie et radioprotection.....	11
TRM 1007 Techniques radiologiques II	11
TRM 1015 Anatomie en Coupe	11
TRM 1021 Pathologies radiologiques I.....	12
Étape 3	12
COM 1014 Communication and Critical Thinking.....	12
TRM 1008 Techniques radiologiques III	12
TRM 1014 Jurisprudence et éthique en radiation médicale.....	12
TRM 1012 Introduction à la tomodensitométrie	13
TRM 1020 Enregistrement de l'image II (Radiodiagnostic)	13
TRM 1022 Pathologies radiologiques II.....	13
GEN Cours de formation générale au choix.....	13
Étape 4	14
STG 1011 Stage pratique I – Radiodiagnostic.....	14
Étape 5	14
STG 1012 Stage pratique II – Radiodiagnostic.....	14

Étape 6	14
STG 1013 Stage pratique III – Radiodiagnostic.....	14
TRM1026 Intégration des concepts (en Séance direct)	15
5) Système d'évaluation - Technologie en radiation médicale.....	15
6) Réussite scolaire.....	15
Assiduité	15
En cas d'absence motivée	15
En cas d'absence lors d'une activité d'évaluation	16
absences répétées	16
Ponctualité.....	16
Travaux	16
Règlements des épreuves et des examens	17
Qualité de la langue FRANÇAISE	17
Compétence linguistique en anglais	17
ACTIVITÉS DE SIMULATION	18
Reprise d'une évaluation finale.....	18
Politique du programme relative à l'échec d'un cours (<70%)	18
Échec d'un cours à l'étape 1 :	19
Échec d'un cours à l'étape 2 :	19
Échec d'un cours à l'étape 3 :	19
Intégrité intellectuelle	19
Utilisation des appareils électroniques.....	20
7) Éducation interprofessionnelle	20
8) Droits et responsabilités de la personne étudiante	20
9) Appel de note	20
10) Procédure de déclaration de grossesse	20
11) Tenue obligatoire en laboratoire	21
12) Manuels de cours	21
Livres obligatoires	21
Étape 1	21
Étape 2	21
Étape 3	22
13) Annuaire d'événements.....	22
14) Stage clinique.....	23

Exigences préalables.....	23
Coûts associés	23
Documents obligatoires.....	23
Responsabilité de la personne étudiante	23
Assiduité en stage clinique	23
Types d’absences	24
Journée personnelle	24
Modalités cliniques	24
Manuel de stage	24
15) Certification	25
Étapes du processus de certification	25
Examen national – ACTRM	25
Inscription professionnelle – CMRITO	25
Adhésion étudiant - OAMRS	26
16) Radioprotection – personnes étudiantes.....	27
17) Offre active des services de santé en français	28
18) Options de transfert vers une autre institution postsecondaire	29
19) Parcours postdiplôme en imagerie médicale	29
Échographie	29
ÉCHOCARDIOGRAPHIE	29
Imagerie par résonance magnétique (IRM)	30
TOMODENSITOMÉTRIE (TDM)	30
Mammographie	30
Radiologie interventionnelle	30

1) BUT DU PROGRAMME

Le programme de Technologie en radiation médicale vise à former des technologues compétents à leur entrée dans la profession, capables de s'intégrer efficacement dans un département d'imagerie médicale tout en respectant les normes établies par le Profil des compétences en radiographie de l'Association canadienne des technologues en radiation médicale (ACTRM). Ces compétences sont développées de façon progressive tout au long de la formation.

Ce programme intensif met l'accent sur :

- Le développement des compétences techniques, professionnelles et éthiques essentielles à une pratique sécuritaire, efficace et centrée sur le patient.
- La préparation rigoureuse à l'examen de certification national, assurant que les diplômés répondent aux exigences de la profession.
- L'acquisition d'une attitude positive et proactive face à l'apprentissage, favorisant une évolution continue tout au long de la carrière.
- La capacité à communiquer efficacement avec les patients, les collègues et les autres professionnels de la santé.
- Le travail collaboratif au sein d'équipes interdisciplinaires dans un environnement de soins dynamique.
- Le respect de la diversité culturelle et l'adoption d'une approche inclusive et empathique dans la prestation des soins.
- Le développement de la pensée critique et de la capacité à résoudre des problèmes cliniques de manière autonome et réfléchie.
- L'adaptabilité aux innovations technologiques et aux pratiques émergentes dans le domaine de l'imagerie médicale.
- Le respect des normes réglementaires et légales encadrant la pratique professionnelle, incluant la radioprotection, la confidentialité et la sécurité des patients.

Les professeurs du programme ont pour rôle de :

- Faciliter l'apprentissage par des méthodes pédagogiques adaptées et stimulantes.
- Encourager le goût d'apprendre et le développement autonome des connaissances.

Ce programme reflète notre conviction que le développement professionnel durable est au cœur de la formation, et que la réussite repose sur l'engagement actif de la personne étudiante dans son propre parcours.

2) ORGANISATION DU PROGRAMME

ÉQUIPE PROFESSORALE À TEMPS PLEIN

Vanessa Backer Coordonnatrice / Professeure École des Sciences de la santé (705) 560-6673 poste 4640 Vanessa.Backer@collegeboreal.ca	Janelle Joliat Professeure École des Sciences de la santé (705) 560-6673 poste 4631 janelle.joliat@collegeboreal.ca
--	---

ÉQUIPE PROFESSORALE À TEMPS PARTIEL

Lise McGlade Professeure, École des Sciences de la santé lise.mcglade@collegeboreal.ca	Marcel Bradley Professeur, École des Sciences de la santé Marcel.Bradley@collegeboreal.ca
Hope Plourde Professeure, École des Sciences de la santé hope.plourde@collegeboreal.ca	Lee-Anne Paquet Professeure, École des Sciences de la santé lee-anne.paquet@collegeboreal.ca
Mélanie Burke Professeure, École des Sciences de la santé melanie.burke@collegeboreal.ca	Katrine Dussault Professeure, École des Sciences de la santé katrine.dussault@monboreal.ca
Jennifer Carré Professeure, École des Sciences de la santé jennifer.carre@collegeboreal.ca	Julie Faubert Professeure/technologue, École des Sciences de la santé julie.faubert@collegeboreal.ca
Kayla Cyr Professeure, École des Sciences de la santé Kayla.st-pierre@collegeboreal.ca	

8 SITES CLINIQUES PARTENAIRES (25 SIÈGES)

L'hôpital de l'Horizon Santé Nord (4 sièges) Département d'imagerie diagnostique 41, chemin du lac Ramsey Sudbury (Ontario) P3E 5J1 Coordinatrice clinique : Lise McGlade Courriel : lmcglade@hsnsudbury.ca	Hôpital de Timmins et district (3 sièges) Département d'imagerie diagnostique 700 Ross Avenue East Timmins (Ontario) P4N 8P2 Coordinatrice clinique : Lee-Anne Paquet Courriel : lepotvin@tadh.com
Hôpital d'Ottawa Campus Général (7 sièges) Département d'imagerie diagnostique 501, chemin Smyth Ottawa (Ontario) K1H 8L6 Coordinateur clinique : Lee McCann Courriel : lemccann@toh.ca	Hôpital Montfort d'Ottawa (4 sièges) Département d'imagerie diagnostique 713, chemin Montréal Ottawa (Ontario) K1K 0T2 Coordinatrice clinique : Isabelle Lee Courriel : isabellelee@montfort.on.ca
Hôpital Temiskaming (2 sièges) Département d'imagerie diagnostique 421 Shepherdson Road, P.O. Box 4040 New Liskeard (Ontario) P0J 1P0 Coordinatrice clinique : Megan Rooney Courriel : mrooney@temiskaming-hospital.com	Hôpital général de Hawkesbury (2 sièges) Département d'imagerie diagnostique 1111 rue Ghislain Hawkesbury (Ontario) K6A 3G5 Coordonnatrice clinique : Noémie Charlebois Courriel : ncharlebois@hgh.ca
Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSS) (2 sièges) Département d'imagerie diagnostique 1, 9 ^e Rue Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2B2 Coordinatrice clinique : Paméla Rioux Courriel : pamela.rioux@ssss.gouv.qc.ca	Hôpital régional et centre de santé d'Espanola (1 siège) Département d'imagerie diagnostique 825 McKinnon Drive Espanola (Ontario) P5E 1R4 Coordinatrice clinique : Deanne Prevost Courriel : dleblanc@esphosp.on.ca

APPUI ADMINISTRATIF

Suzanne Lemieux Doyenne École des Sciences de la santé (705) 560-6673 poste 4670 Courriel : suzanne.lemieux@collegeboreal.ca	Julie Edwards Doyenne associée École des Sciences de la santé (705) 519-948-6019 poste 7624 Courriel : julie.edwards@collegeboreal.ca
---	--

3) DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le programme de Technologie en radiation médicale (TRM) est structuré en six étapes. Les trois premières étapes sont de nature théorique et se déroulent en salle de classe, au campus principal du Collège Boréal situé à Sudbury. Les trois dernières étapes sont pratiques et se déroulent dans les centres cliniques partenaires du programme, où les personnes étudiantes intègrent leurs connaissances dans un environnement professionnel réel.

CHOIX DU CENTRE CLINIQUE

À la fin de la deuxième étape du programme (mi-avril), les personnes étudiantes doivent soumettre leur formulaire de sélection de stages, en indiquant leur premier, deuxième et troisième choix de centre clinique. Le comité d'enseignants du programme TRM fera tout son possible pour accommoder le premier choix, mais cela n'est pas toujours possible en raison du nombre limité de places dans chaque site. Les autres choix seront alors pris en considération afin d'assurer une répartition équitable et adaptée aux besoins de chacun.

Lors de l'attribution des stages, le comité des enseignants tiendra compte de plusieurs facteurs, notamment la disponibilité des sites, ainsi que les situations personnelles pouvant influencer le choix du centre clinique. Cela inclut, entre autres, les obligations familiales, les barrières linguistiques, les accommodements spéciaux (reconnus par le service d'accessibilité du Collège), et la capacité à se déplacer ou à se relocaliser.

La majorité des personnes étudiantes devront se déplacer à leur propre frais vers une autre ville pour compléter les étapes 4, 5 et 6 du programme. Il est donc important de se préparer à cette éventualité. Les horaires de stage sont déterminés par le centre clinique et peuvent inclure des quarts de jour, de soir ou de fin de semaine, selon les politiques locales.

ÉTAPE 1

BIO 1016 ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE I

42 heures (3 heures par semaine x 14 semaines)

Ce cours permet à la personne étudiante d'analyser la structure et le fonctionnement du corps humain ainsi que les mécanismes qui maintiennent l'homéostasie. À la lumière des concepts de base fondamentaux, l'anatomie et la physiologie aux niveaux cellulaire, tissulaire, systémique et corporelle sont explorées pour mieux approfondir les liens qui existent dans le corps. Le cours comprend l'étude de l'organisation du corps, de la cellule, des tissus, et des systèmes tégumentaire, squelettique, musculaire, cardiovasculaire et respiratoire.

COM1012 COMMUNICATION FRANÇAISE PROFESSIONNELLE ET SCOLAIRE

42 heures (3 heures par semaine x 14 semaines)

Dans ce cours, la personne étudiante aura l'occasion de développer ses compétences en communication écrite et orale en français dans des contextes professionnels et scolaires, tout en s'adaptant au contexte de communication et au public cible. L'accent sera mis sur la concision, la précision et l'organisation ainsi que sur l'amélioration des productions dans le but de convaincre et d'informer. La personne étudiante sera également encouragée à promouvoir la francophonie et à s'affirmer en tant que francophone.

SOC1010 COMMUNICATION INTERPERSONNELLE

42 heures (3 heures par semaine x 14 semaines)

Dans ce cours, la personne étudiante acquiert une compréhension des principes fondamentaux en relations interpersonnelles. Il ou elle a l'occasion de développer et de rehausser ses compétences en communication verbale et non verbale. Les thèmes suivants seront abordés : l'estime et l'affirmation de soi, les émotions, l'influence des perceptions sur la qualité de la communication, l'écoute active, les relations de groupe, la gestion de conflits et de situations délicates, et l'impact de la technologie sur les communications. De plus, ce cours permet à la personne étudiante d'apprécier la contribution individuelle de chacun et de faire preuve de respect envers autrui en tenant compte des divergences d'opinions, de valeurs et de croyances.

TRM 1011 SCIENCES DE RADIODIAGNOSTIC

42 heures (3 heures par semaine x 14 semaines)

Ce cours permet à la personne étudiante d'acquérir les fondements scientifiques du radiodiagnostic. Elle analyse l'évolution de la radiologie, décrit le fonctionnement général de l'appareillage radiologique et explique les principes à la base de la production du rayonnement. En s'appuyant sur des notions de physique et de mathématiques, elle explique les interactions du rayonnement avec la matière et leurs effets sur la qualité de

l'image. Ce cours soutient la compréhension des examens radiologiques et prépare à la pratique professionnelle en technologie en radiation médicale.

TRM 1027 TECHNIQUES RADIOLOGIQUES I

112 heures (6 heures de théorie + 2 heures de laboratoire par semaine x 14 semaines)

Dans le cours Techniques radiologiques I, la personne étudiante acquiert les bases de la pratique professionnelle en radiation médicale à travers des situations d'apprentissage authentiques. Elle applique des techniques radiologiques de base liées aux examens du système squelettique appendiculaire. Elle identifie et interprète l'apparence radiologique de l'anatomie normale et des principales pathologies associées, en respectant les principes de sécurité, de professionnalisme et d'approche centrée sur le patient.

TRM 1028 TECHNOLOGUE D'AUJOURD'HUI

42 heures (3 heures par semaine x 14 semaines)

La personne étudiante découvre les fondements de la profession de technologue en radiation médicale. Elle situe l'évolution de la radiologie, identifie les principales modalités d'imagerie médicale et décrit les tâches générales exercées en milieu clinique. Elle utilise une terminologie médicale propre au domaine et s'initie aux principes de la recherche appliquée liés à la pratique professionnelle, dans le respect des considérations éthiques. Ce cours permet de comprendre le rôle professionnel du technologue et soutient l'intégration progressive des compétences essentielles à la pratique actuelle et future.

TRM 1029 SOINS DU CLIENT EN IMAGERIE MÉDICALE

70 heures (3 heures de théorie + 2 heures de laboratoire par semaine x 14 semaines)

Ce cours initie les étudiantes et les étudiants à certaines notions de base relatives aux soins des clients ayant une pertinence particulière au contexte de la radiologie. Entre autres, on aborde l'étude des thèmes suivants : les méthodes de communication efficaces, la collaboration professionnelle, les précautions universelles et la prévention des infections, les techniques aseptiques et non-aseptiques, les méthodes de transfert et l'imagerie mobile.

ÉTAPE 2

BIO 1013 ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE II

42 heures (3 heures par semaine x 14 semaines)

Ce cours permet à la personne étudiante d'obtenir une vision intégrée du corps humain. À l'aide des concepts de base fondamentaux, la personne étudiante établit des liens entre les différents systèmes du corps qui assurent le maintien de la vie. Ce cours comprend l'étude des structures anatomiques et des mécanismes physiologiques des systèmes nerveux, endocrinien, lymphatique, immunitaire, digestif, urinaire et reproducteurs masculin et féminin.

TRM 1000 ENREGISTREMENT DE L'IMAGE I (RADIOLOGIQUE)

56 heures (2 heures de théorie + 2 heures de laboratoire par semaine x 14 semaines)

La personne étudiante analyse les principes fondamentaux de l'enregistrement de l'image en technologie en radiation médicale afin de sélectionner des paramètres d'exposition appropriés. Elle met en relation les caractéristiques du faisceau de radiation, la réponse des récepteurs d'images et leur influence sur la qualité de l'image et la dose à l'utilisateur. La personne étudiante développe des habiletés d'analyse et de jugement professionnel essentielles à la production d'images diagnostiques de qualité et se prépare aux examens cliniques ainsi qu'à une pratique professionnelle sécuritaire.

TRM 1002 APPAREILLAGE (RADIOLOGIQUE)

84 heures (3 heures de théorie + 3 heures de laboratoire par semaine x 14 semaines)

La personne étudiante applique et approfondit les notions acquises en sciences de radiodiagnostic afin de comprendre le fonctionnement des appareils radiographiques et fluoroscopiques. Elle analyse la production des rayons X, les interactions entre le rayonnement et la matière ainsi que les composantes de l'appareillage radiologique. Elle utilise les équipements radiologiques de manière fonctionnelle afin d'optimiser la qualité de l'image et d'interpréter les essais de contrôle de la qualité, dans une perspective de performance, de fiabilité et de pratique professionnelle sécuritaire.

TRM 1004 RADIOBIOLOGIE ET RADIOPROTECTION

42 heures (3 heures par semaine x 14 semaines)

L'étudiante ou l'étudiant se sensibilise à la portée des dangers biologiques associés à la radiation ionisante. Une compréhension juste et complète des effets biologiques de la radiation amène l'étudiante ou l'étudiant à constater le besoin de techniques de radioprotection rigoureuses, et surtout, mettre en évidence leur importance, non seulement pour le patient, mais aussi pour le personnel qui est exposé aux rayonnements ionisants.

TRM 1007 TECHNIQUES RADIOLOGIQUES II

112 heures (6 heures de théorie + 2 heures de laboratoire par semaine x 14 semaines)

Dans le cours Techniques radiologiques II, la personne étudiante consolide et approfondit ses compétences en radiation médicale dans des situations d'apprentissage progressives et authentiques. Elle applique et ajuste des techniques et procédures radiographiques liées aux examens du système squelettique axial et du système respiratoire. La personne étudiante observe, compare et interprète l'apparence radiologique de l'anatomie et des principales pathologies associées, dans un cadre sécuritaire, professionnel, centrée sur le patient et conforme aux standards de qualité.

TRM 1015 ANATOMIE EN COUPE

42 heures (3 heures par semaine x 14 semaines)

La personne étudiante analyse l'anatomie humaine en coupe à partir d'images provenant de différentes modalités d'imagerie médicale. Elle utilise des images reconstruites dans divers plans anatomiques afin d'observer,

d'identifier et d'analyser l'anatomie structurale et relationnelle des principaux systèmes du corps humain. Elle applique ses connaissances de l'anatomie et de la physiologie en contexte de procédures cliniques, en décrivant l'apparence normale et anormale des structures, sans poser de diagnostic. Les apprentissages soutiennent le développement d'habiletés essentielles à l'analyse des images médicales et à la pratique professionnelle en technologie en radiation médicale.

TRM 1021 PATHOLOGIES RADIOLOGIQUES I

42 heures (3 heures par semaine x 14 semaines)

La personne étudiante analyse les concepts fondamentaux liés aux pathologies observables en imagerie médicale à partir de situations d'apprentissages authentiques. Elle examine les pathologies et anomalies associées aux systèmes squelettique (incluant les fractures), respiratoire, nerveux, hémopoïétique et endocrinien en lien avec les signes et symptômes cliniques, l'état du patient et l'apparence radiologique. Le cours amène la personne étudiante à analyser des cas cliniques en mobilisant ses connaissances en anatomie, physiologie, et imagerie médicale afin de développer un raisonnement professionnel essentiel à la pratique.

ÉTAPE 3

COM 1014 COMMUNICATION AND CRITICAL THINKING

42 heures (3 heures par semaine x 14 semaines)

This course develops students' communication and critical thinking skills needed to succeed in professional environments. Through targeted practice in reading, writing, speaking, and listening, students learn to analyze texts and conversations, evaluate information for credibility, tone, and bias, and express ideas clearly and professionally. The course emphasizes contextually appropriate vocabulary and tone, audience awareness, and clear organization. This course aims to equip students with the skills needed to communicate appropriately and confidently in a variety of interactions.

TRM 1008 TECHNIQUES RADIOLOGIQUES III

98 heures (5 heures de théorie et 2 heures de laboratoire par semaine x 14 semaines)

La personne étudiante développe une plus grande autonomie et intègre ses compétences en radiation médicale dans des situations d'apprentissage authentiques et exigeantes. Elle prend en charge des patients présentant des conditions particulières et réalise des procédures spécialisées ainsi que des examens liés aux systèmes squelettique, digestif, urinaire, reproducteur et circulatoire. Les techniques de positionnement acquises sont appliquées, adaptées et évaluées dans divers contextes cliniques, incluant la radiographie adaptative et les situations traumatiques.

TRM 1014 JURISPRUDENCE ET ÉTHIQUE EN RADIATION MÉDICALE

42 heures (3 heures par semaine x 14 semaines)

Dans le cours Jurisprudence et éthique en radiation médicale, la personne étudiante analyse et applique les principes éthiques, les lois, les règlements et les codes déontologiques de l'OTRMIMO et de l'ACTRM encadrant la

profession de technologue en radiation médicale. Elle développe un jugement professionnel responsable et planifie des stratégies de développement professionnel. Ce cours soutient la prise de décisions conformes aux exigences légales, éthiques et professionnelles et prépare à une pratique sécuritaire et responsable tout au long du parcours professionnel.

TRM 1012 INTRODUCTION À LA TOMODENSITOMÉTRIE

70 heures (5 heures par semaine x 14 semaines)

La personne étudiante acquiert les bases relatives aux composantes et à l'évolution des systèmes de tomodensitométrie ainsi qu'aux principes généraux d'acquisition, de reconstruction et de manipulation des images. Elle sélectionne et analyse des paramètres d'acquisition en tenant compte de la qualité d'image, du contrôle de la qualité et de la gestion de la dose. Elle examine des procédures et protocoles courants, situe le rôle du technologue dans l'optimisation des techniques et applique, en contexte d'apprentissage, des mesures de préparation et de surveillance du patient. Les apprentissages soutiennent la préparation à la pratique professionnelle en tomodensitométrie.

TRM 1020 ENREGISTREMENT DE L'IMAGE II (RADIODIAGNOSTIC)

56 heures (2 heures de théorie + 2 heures de laboratoire par semaine x 14 semaines)

La personne étudiante utilise des systèmes d'imagerie radiologique, notamment CR et DR, pour réaliser des procédures d'acquisition d'images en contexte clinique simulé. Elle analyse, évalue et corrige la qualité des images produites à l'aide de critères reconnus et résout des problématiques liées au post-traitement afin d'optimiser le rendement des systèmes. Elle applique des pratiques de gestion des images numériques, incluant l'enregistrement, le transfert et l'archivage dans le système PACS, tout en respectant les principes d'assurance de la qualité et les normes de sécurité propre à la pratique professionnelle en technologie en radiation médicale.

TRM 1022 PATHOLOGIES RADIOLOGIQUES II

42 heures (3 heures par semaine x 14 semaines)

La personne étudiante approfondit l'analyse des concepts fondamentaux liés aux pathologies observables en imagerie médicale à partir de situations d'apprentissages authentiques. Elle examine les pathologies et anomalies associées aux systèmes digestif, urinaire, cardiovasculaire et reproducteur, en lien avec les signes et symptômes cliniques, l'état du patient et l'apparence radiologique. Le cours l'amène à analyser des cas cliniques en mobilisant ses connaissances en anatomie, physiologie, et imagerie médicale afin de développer un raisonnement professionnel essentiel à la pratique.

GEN COURS DE FORMATION GÉNÉRALE AU CHOIX

42 heures (3 heures par semaine x 14 semaines)

La personne étudiante doit faire le choix d'un cours de formation générale. Une liste de cours de formation générale sera fournie à la personne étudiante avant le début de l'étape.

ÉTAPE 4

STG 1011 STAGE PRATIQUE I – RADIODIAGNOSTIC

525 heures (14 semaines basé sur des quarts de travail en moyenne 40hrs/semaine)

La personne étudiante effectue ses premières expériences cliniques encadrées en radiodiagnostic, sous supervision directe constante. Elle participe à la réalisation d'examen radiographiques courants et de base, principalement liés aux systèmes squelettiques appendiculaire et respiratoire, en appliquant le positionnement, les principes de sécurité, les soins au patient, la radioprotection et la communication professionnelle. La personne étudiante intègre des connaissances théoriques, développe un jugement clinique initial, et adopte des comportements professionnels conformes aux normes de pratique et aux standards de qualité, dans un contexte clinique réel et sécuritaire.

ÉTAPE 5

STG 1012 STAGE PRATIQUE II – RADIODIAGNOSTIC

525 heures (14 semaines basé sur des quarts de travail en moyenne 40hrs/semaine)

La personne étudiante approfondit sa pratique du radiodiagnostic dans des situations cliniques moyennement complexes, en démontrant une autonomie croissante sous supervision directe ou indirecte selon la situation. Elle réalise des examens radiographiques du système squelettique axial, du système digestif, du système urinaire et du système reproducteur, ainsi que des examens tomodensitométriques de routine, en appliquant et adoptant le positionnement, les principes de sécurité, les soins au patient, la radioprotection et la communication professionnelle. Ce stage permet à la personne étudiante de développer son raisonnement et sa prise de décision clinique, de transférer ses apprentissages et d'ajuster ses interventions dans un contexte clinique plus complexe, tout en respectant les normes de pratique professionnelle ainsi que les standards de sécurité et de qualité.

ÉTAPE 6

STG 1013 STAGE PRATIQUE III – RADIODIAGNOSTIC

525 heures (14 semaines basé sur des quarts de travail en moyenne 40hrs/semaine)

La personne étudiante exerce de façon autonome la pratique du radiodiagnostic dans des contextes cliniques variés et complexes, sous supervision indirecte. Elle consolide l'ensemble des compétences développées au cours des stages en réalisant des procédures spécialisées avancées, incluant les situations de traumatologie ainsi que les examens mobiles, de fluoroscopies et de tomodensitométrie. Ce stage permet à la personne étudiante de développer son jugement clinique, de prioriser ses interventions et d'assurer la qualité des soins, tout en respectant rigoureusement les normes en vigueur. Il représente l'étape finale de la formation clinique et prépare la personne étudiante à une entrée directe sur le marché du travail.

28 heures (2 heures par semaine x 14 semaines)

Ce cours permet à la personne étudiante d'intégrer et de mobiliser les concepts théoriques et cliniques acquis tout au long du programme de Technologie en radiation médicale. Elle analyse son niveau de maîtrise des compétences professionnelles et met en œuvre des stratégies d'apprentissage et d'autorégulation afin d'optimiser sa préparation à la pratique professionnelle. À l'issue du cours, la personne étudiante démontre sa capacité à synthétiser ses connaissances, à résoudre des situations complexes et à se préparer efficacement à l'examen national de certification de l'Association canadienne des technologues en radiation médicale (ACTRM).

5) SYSTÈME D'ÉVALUATION - TECHNOLOGIE EN RADIATION MÉDICALE

La note de passage est de **70 %** pour tous les cours de spécialisation TRM ainsi que pour les stages cliniques.

Note	Pourcentage	Valeur numérique
A⁺	90 - 100	4.0
A	85 - 89	3.5
A⁻	80 - 84	3.3
B⁺	77 - 79	3.1
B	73 - 76	3.0
B⁻	70 - 72	2.8
EC	69 et moins	Échec

6) RÉUSSITE SCOLAIRE**ASSIDUITÉ**

La présence en classe, en laboratoire et en stage clinique est obligatoire afin d'assurer l'atteinte des objectifs d'apprentissage et de la réussite du cours. Les échanges et les discussions de groupe font partie intégrante du processus d'apprentissage.

EN CAS D'ABSENCE MOTIVÉE

La personne étudiante est responsable de :

- Aviser la professeure ou le professeur avant le cours, selon les coordonnées indiquées dans le plan de cours.

- Consulter le plan de cours et le contenu disponible sur Brightspace pour prendre connaissance de la matière et des activités manquées.
- De s'informer auprès de collègues de classe pour le matériel et les informations transmises durant l'absence.
- Se présenter à la prochaine classe prête, en ayant complété tous les travaux, lectures ou exercices requis.

EN CAS D'ABSENCE LORS D'UNE ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

La personne étudiante est responsable de :

- Aviser la professeure ou le professeur avant le cours.
- À son retour, fournir une preuve justifiant l'absence (ex. billet médical, preuve de funérailles) ;
- Soumettre une demande écrite afin de reprendre l'évaluation, selon un horaire convenu avec la professeure ou le professeur.

IMPORTANT : La personne étudiante obtiendra le privilège de faire l'activité d'évaluation manquée uniquement dans les situations jugées acceptables par la professeure ou le professeur. Ce privilège ne sera en aucun temps accordé à une personne étudiante qui accusera une absence non-motivée lors d'une activité d'évaluation.

ABSENCES RÉPÉTÉES

Toute absence, qu'elle soit motivée ou non, peut avoir un impact sur la réussite du cours.

Une absence représentant 20 % ou plus des heures totales d'un cours entraînera l'inadmissibilité à un examen de reprise de l'évaluation finale, en cas d'échec du cours.

PONCTUALITÉ

Les heures de cours doivent être respectées. La personne étudiante est responsable de consulter son horaire de cours et de se présenter à l'heure prévue. En cas de retard non justifié au préalable auprès de la professeure ou du professeur, la personne étudiante pourrait se faire interdire l'accès à la salle de classe jusqu'à la pause.

TRAVAUX

La personne étudiante est responsable de :

- Remettre ses travaux selon les consignes établies pour chaque cours par la professeure ou le professeur. Les travaux remis par l'entremise d'une tierce personne ne seront pas acceptés, à moins qu'une entente ait préalablement été prise avec la professeure ou le professeur à cet effet.
- Remettre une copie dactylographiée de chacun de ses travaux, à moins qu'une entente ait préalablement été prise avec la professeure ou le professeur à cet effet.
- Conserver une copie des travaux qu'elle ou qu'il remet à la professeure ou au professeur.
- Pouvoir en fournir une copie en tout temps, sur demande.

En cas de non-respect d'un échéancier, la **note 0** sera attribuée à la personne étudiante.

La personne étudiante est responsable de :

- Consulter son déroulement de cours afin d'identifier les dates de remises des travaux.
- Obtenir l'approbation au préalable de la professeure ou du professeur pour remettre un travail à une date ultérieure.

RÈGLEMENTS DES ÉPREUVES ET DES EXAMENS

Lors des épreuves et des examens, aucun objet électronique ou personnel n'est permis sur la personne étudiante ou à la station de travail, incluant :

- Montres intelligentes (*smart watch*)
- Lunettes intelligentes
- Téléphones cellulaires
- Sacs à dos ou sacs personnels

Tous les objets interdits doivent être rangés à l'endroit désigné par le personnel enseignant avant le début de l'épreuve.

Lorsque requis, les personnes étudiantes doivent être assises dos à dos ou selon la disposition indiquée afin d'assurer l'intégrité de l'évaluation.

QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La qualité de la langue française est prise en considération dans toutes les activités d'évaluation formative ou sommative. De ce fait, la personne étudiante pourra recevoir une réduction de la note finale d'un travail quelconque qui est attribuable à la qualité de la langue. Il en va de même pour tout travail qui doit être remis en anglais.

Veuillez-vous référer aux grilles d'évaluations fournies par votre professeure ou professeur. La personne étudiante est encouragée à utiliser tous les outils disponibles (ex. : correcteurs orthographiques, Antidote) afin de réviser la qualité de la langue avant la remise des travaux.

COMPÉTENCE LINGUISTIQUE EN ANGLAIS

Dans le cadre du programme de Technologie en radiation médicale, la capacité à comprendre et à communiquer en anglais est essentielle afin d'assurer une communication sécuritaire, efficace et professionnelle avec les patients et les équipes de soins, particulièrement en milieu clinique où l'anglais est souvent utilisé.

La compétence en anglais sera évaluée lors d'évaluations pratiques en laboratoire dans les cours suivants :

- Techniques radiologiques I
- Techniques radiologiques II
- Techniques radiologiques III

Ces évaluations porteront notamment sur la communication avec le patient, l'utilisation du vocabulaire clinique approprié et la capacité à suivre des consignes en anglais, lorsque requis.

Dès le début de l'étape I, les personnes étudiantes sont encouragées à signaler toute difficulté perçue en anglais. Cette démarche volontaire permet d'assurer un suivi approprié et, au besoin, de proposer des ressources de soutien.

Cette approche vise à s'assurer que toutes les personnes étudiantes soient en mesure de répondre aux attentes des milieux cliniques et d'offrir des soins sécuritaires et efficaces.

ACTIVITÉS DE SIMULATION

Des activités d'apprentissage en simulation, à la fois formatives et sommatives, sont intégrées aux cours du programme. Ces activités incluent des situations cliniques simulées, dont certaines réalisées avec des patients standardisés, permettant à la personne étudiante de pratiquer ses compétences techniques, sa communication et son approche professionnelle dans un environnement sécuritaire.

La simulation favorise le développement de la réflexion critique et du jugement clinique, tout en préparant efficacement la personne étudiante aux réalités du milieu clinique. Ces activités obligatoires sont suivies d'une réflexion personnelle guidée, visant à consolider les apprentissages et à soutenir l'amélioration continue.

REPRISE D'UNE ÉVALUATION FINALE

Si vous échouez un cours, vous pourriez avoir la possibilité de reprendre l'évaluation finale. Cette reprise n'est pas garantie — elle est un privilège accordé à la discrétion du Collège Boréal, selon le processus des réunions d'évaluation du rendement scolaire (RERS). Seule la doyenne ou le doyen peut autoriser une reprise.

D'après le Guide Boréal (section 6.22), voici les conditions pour être admissible :

- Votre note finale est à 5 % ou moins sous la note de passage.
- Vous avez assisté à au moins 80 % des cours.
- Vous avez complété toutes les évaluations sommatives.
- Vous n'avez pas eu de mesure disciplinaire au Collège (ex. : tricherie, plagiat, comportement perturbateur).
- Votre MPC est d'au moins 2,0 à la fin de l'étape.

Comme précisé dans le Guide Boréal, avoir l'occasion d'écrire un examen de reprise n'est pas un droit, mais un privilège. Celui-ci ne sera accordé que lors de circonstances exceptionnelles.

POLITIQUE DU PROGRAMME RELATIVE À L'ÉCHEC D'UN COURS (<70%)

À la suite de l'échec à un ou plusieurs cours, la personne étudiante qui souhaite poursuivre dans le programme doit se conformer aux conditions de réintégration établies par le programme, incluant la participation obligatoire à certaines cours pratiques afin de maintenir et démontrer ses compétences avant le prochain semestre.

Reprises de cours : Une personne étudiante qui échoue le même cours à 2 reprises sera obligé de se retirer du programme.

ÉCHEC D'UN COURS À L'ÉTAPE 1 :

- La personne étudiante doit reprendre le cours TRM1027 – Techniques radiologiques I en tant qu'auditeur libre et assumer tous les frais associés.
- La reprise de ce cours est nécessaire afin de maintenir à jour ses compétences pratiques et de répondre aux exigences du programme.
- Dans le cas où le cours échoué est TRM1027 – Techniques radiologiques I, la personne étudiante devra reprendre et réussir le cours, et se conformer aux exigences du cheminement personnalisé ou du contrat probatoire, le cas échéant.

ÉCHEC D'UN COURS À L'ÉTAPE 2 :

- La personne étudiante doit reprendre le cours TRM1007 – Techniques radiologiques II en tant qu'auditeur libre et assumer tous les frais associés.
- La reprise de ce cours est nécessaire afin de maintenir à jour ses compétences pratiques et de répondre aux exigences du programme.
- Dans le cas où le cours échoué est TRM1007 – Techniques radiologiques II, la personne étudiante devra reprendre et réussir le cours, et se conformer aux exigences du cheminement personnalisé ou du contrat probatoire, le cas échéant.

ÉCHEC D'UN COURS À L'ÉTAPE 3 :

- La personne étudiante doit reprendre le cours TRM1008 – Techniques radiologiques III en tant qu'auditeur libre et assumer tous les frais associés.
- La reprise de ce cours est nécessaire afin de maintenir à jour ses compétences pratiques et de répondre aux exigences du programme.
- Dans le cas où le cours échoué est TRM1008 – Techniques radiologiques III, la personne étudiante devra reprendre et réussir le cours, et se conformer aux exigences du cheminement personnalisé ou du contrat probatoire, le cas échéant.

INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE

L'intégrité intellectuelle est essentielle à votre réussite au Collège Boréal. Toute forme de tricherie ou de plagiat est strictement interdite et peut entraîner des sanctions, conformément au [Guide Boréal](#) (section 6.27).

Il est important de bien comprendre ce qui constitue la malhonnêteté intellectuelle afin d'éviter toute infraction. Vous devez aussi suivre la formation obligatoire sur Brightspace. À cet effet, les personnes étudiantes doivent compléter la formation obligatoire sur l'intégrité intellectuelle disponible sur Brightspace.

Il est fortement recommandé de suivre cette formation dès la rentrée, puisque l'ignorance des règles ne constitue pas une excuse. La complétion de cette formation est requise pour maintenir l'accès à Brightspace à la 2e étape.

UTILISATION DES APPAREILS ÉLECTRONIQUES

L'utilisation d'un ordinateur ou d'une tablette est permise en salle de classe en fonction des besoins du cours. Ces besoins sont déterminés par la professeure ou le professeur. Une personne étudiante qui ne respecte pas cette consigne sera retirée de la salle de classe.

7) ÉDUCATION INTERPROFESSIONNELLE

Dans les milieux de santé, les soins du client sont planifiés et prodigués par plus d'une profession dans le domaine de la santé. Les professionnels de la santé travaillent en collaboration dans le but d'assurer des soins de qualité et sécuritaires aux clients et s'unissent pour former l'équipe interprofessionnelle.

Dans le cadre de votre programme, des activités formatives et sommatives sont planifiées avec vos collègues des autres programmes afin de vous sensibiliser aux rôles, responsabilités et champs de pratique des différentes professions. Ces activités interprofessionnelles ont comme but de promouvoir le respect et la communication professionnelle, ainsi que de favoriser le fonctionnement efficace de l'équipe de soins. La participation aux activités formatives est obligatoire à l'atteinte des objectifs du programme.

8) DROITS ET RESPONSABILITÉS DE LA PERSONNE ÉTUDIANTE

Afin de faire connaissance des politiques du Collège Boréal vis-à-vis les droits et les responsabilités de la personne étudiante, il est à recommander que chaque individu consulte le Guide Boréal. Vous pouvez consulter la copie numérique du Guide Boréal (section 6.1) dans le [site Web](#) du Collège.

9) APPEL DE NOTE

Si vous souhaitez faire réviser officiellement une note finale de cours, vous devez suivre les étapes suivantes dans les dix (10) jours ouvrables suivant la mise en ligne des notes finales sur le Portail étudiant. Vous pouvez consulter la copie numérique du Guide Boréal (section 6.24) dans le [site Web](#) du Collège.

10) PROCÉDURE DE DÉCLARATION DE GROSSESSE

Lorsqu'une personne étudiante découvre qu'elle est enceinte, elle doit informer rapidement la coordination du programme et remplir le formulaire de déclaration de grossesse. Cette déclaration auprès de la coordination du programme permet d'assurer les suivis nécessaires avec le responsable de radioprotection. Aucune mesure particulière ne peut être appliquée sans déclaration officielle de la grossesse.

Confidentialité et non-discrimination

Toute information relative à la grossesse d'une personne étudiante est traitée de manière confidentielle. Il y aura aucune discrimination, préjudice, ou pénalité académique en raison de sa grossesse. Seules les personnes concernées par la mise en œuvre des mesures de radioprotection auront accès aux informations nécessaires.

11) TENUE OBLIGATOIRE EN LABORATOIRE

Le port de l'uniforme (scrubs) ainsi que de chaussures d'intérieur est obligatoire pour toutes les classes de laboratoire des cours :

- TRM1027 – Techniques radiologiques I
- TRM1029 – Soins du patient en imagerie médicale
- TRM1007 – Techniques radiologiques II
- TRM1008 – Techniques radiologiques III

Cette tenue vise à assurer un environnement sécuritaire, professionnel et conforme aux standards cliniques.

12) MANUELS DE COURS

LIVRES OBLIGATOIRES

- Au début de chaque étape, nous invitons la personne étudiante à lire ses plans de cours pour consulter la liste de manuels, de documents et d'autres ressources obligatoires.
- Les manuels sont en vente à la Coopérative Boréal.
- L'achat et l'utilisation des livres sont essentiels à la réussite scolaire. Les livres sur la liste de manuels obligatoires sont utilisés pendant les quatre ans du programme.
- La Coopérative Boréal retourne les livres non achetés à la maison d'édition après un certain temps; les livres devraient donc être achetés dès le début d'une étape.

ÉTAPE 1

1. Hall-Rollins, J., Curtis, T. (2026). Merrill's Atlas of Radiographic Positioning and Procedures, 3 volumes, 16e éd., Elsevier. ISBN: 9780443120411
2. Richard, C., Adler, A., Balac, V. (2020). Principles of Radiographic Imaging, 6e éd., Cengage, ISBN: 9781439058725
3. Marieb, E. & Hoehn, K. (2019). Anatomie et physiologie humaines 6e éd. et exercices illustrés 2e éd., ERPI, ISBN: 9782761395311
4. Ehrlich, R.A. (2020). Patient Care in Radiography: With an Introduction to Medical Imaging, 11e éd., Elsevier, ISBN: 9780443123542

ÉTAPE 2

5. Santé Canada. (2024) [Procédures de sécurité pour l'installation, l'utilisation et le contrôle des appareils à rayons X dans les grands établissements radiologiques médicaux. Code de sécurité 35](#) (ISBN 9780660727912)
6. Statkiewicz Sherer, M.A, Visconti, P, Ritenour, E. (2022). Radiation Protection in Medical Radiography, 9e éd., Elsevier. ISBN: 9780323825030
7. McQuillen-Martensen, K. (2025). Radiographic Image Analysis, 6e éd. Elsevier. ISBN : 9780323930697

8. Eisenberg, R.L. (2025). *Comprehensive Radiographic Pathology*, 8e éd. Elsevier, ISBN: 9780443121142
9. Eisenberg, R.L. (2025). *Workbook for Comprehensive Radiographic Pathology*, 8e éd. Elsevier, ISBN: 9780443249754
10. Applegate, J.E. (2010). *The Sectional Anatomy Learning System (Volumes 1 & 2)*, 3e éd. St-Louis, Mo : Saunders/Elsevier. ISBN : 9781416050131

ÉTAPE 3

11. Romans, L. (2026). *Computed Tomography for Technologists: A Comprehensive Text*, 3e éd. Elsevier. ISBN: 9781496375858

13) ANNUAIRE D'ÉVÉNEMENTS		
Classe 2026 – 2028, Stage 2028, Examen de certification janvier 2029		
COLLÈGE BORÉAL (CAMPUS SUDBURY)		
ÉTAPE 1, 2, 3		
Étape 1 (Théorie)	14 semaines	Sept. 2026 à déc. 2026
Congé	3 semaines	Déc. 2026 à jan 2027
Étape 2 (Théorie)	14 semaines	Jan. 2027 à avril 2027
Congé	16 semaines	Mai 2027 à sept 2027
Étape 3 (Théorie)	14 semaines	Sept 2027 à déc. 2027
Congé	3 semaines	Déc. 2027 à janv. 2028
CENTRES CLINIQUES		
ÉTAPE 4, 5, 6		
Étape 4 (Stage pratique I)	14 semaines	Jan. 2028 à avril 2028
Congé	2 semaines	Entre l'étape 4 et 5
Étape 5 (Stage clinique II)	14 semaines	Mai 2028 à août 2028
Congé	3 semaines de congé	Entre l'étape 5 et 6
Étape 6 (Stage clinique III)	14 semaines	Septembre 2028 au déc. 2028
Examen de certification ACTRM	4 heures	10 janvier, 2029

Notez : Les dates peuvent varier selon le [calendrier scolaire](#) du Collège.

14) STAGE CLINIQUE

EXIGENCES PRÉALABLES

Avant d'accéder au milieu clinique, chaque personne étudiante doit satisfaire à l'ensemble des exigences préalables vérifiées via Verified (Synergy Gateway).

COÛTS ASSOCIÉS

- Examen de vérification initial avec Verified = 51,50 \$ + TAX
- Examen manqué = 51,50\$ + TAX
- Examen de suivi = 10,00\$ + TAX



DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- Dossier d'immunisation complet (selon les normes provinciales)
- RCR niveau C et premiers soins
- Vérification de casier judiciaire – secteur vulnérable
- Test d'ajustement de masque N95
- SIMDUT (WHMIS)
- Santé et sécurité au travail (4 étapes)
- Formation en ligne : [Cheminer vers la réussite de mon stage](#)
- Toute formations additionnelle exigée par certains sites cliniques

RESPONSABILITÉ DE LA PERSONNE ÉTUDIANTE

- Téléverser tous les documents avant les échéances
- Maintenir la validité continue des documents
- Vérifier régulièrement son compte Verified pour tout suivi ou mise à jour.

Tout document expiré entraîne la suspension immédiate du stage, conformément aux politiques institutionnelles et provinciales.

En cas de non-conformité documentaire, l'accès au site peut être suspendu ou refusé selon les pratiques du site d'accueil.

ASSIDUITÉ EN STAGE CLINIQUE

Le stage clinique repose sur l'apprentissage par l'expérience. La pratique et la répétition permettent de développer les compétences nécessaires à une progression adéquate.

Les personnes étudiantes doivent respecter l'horaire clinique assigné par leur lieu de stage, incluant les quarts de travail (en moyenne 40 heures/semaine) et les fins de semaine.

Chaque semestre clinique dure 14 semaines, dont :

- 525 heures par semestre

TYPES D'ABSENCES

- Absences imprévues : maladie, urgences personnelles ou familiales.
- Absences anticipées : rendez-vous médicaux ou événements personnels ne pouvant être planifiés en dehors de l'horaire clinique.

Toutes les absences (sauf la journée personnelle) doivent :

- Être approuvées par la personne coordonnatrice clinique.
- Être reprises dans le même semestre, sans exception.

JOURNÉE PERSONNELLE

Une journée personnelle par semestre est autorisée sans obligation de reprise.

MODALITÉS CLINIQUES

Les personnes étudiantes doivent compléter des rotations cliniques dans différents domaines et modalité d'imagerie afin d'acquérir l'ensemble des compétences prévues par le programme.

Les durées minimales exigées sont :

- Radiographie générale : 25 semaines
- Radiographie mobile : 3 semaines
- Salle fluoroscopique : 2 semaines
- Bloc opératoire (C-Arm) : 2 semaines
- Tomodensitométrie (TDM) * : 6 semaines
- Mammographie : 1 journée
- Ostéodensitométrie : 1 journée
- Journée exploratoire (p.ex. IRM, US, échocardiographie) : 1 journée

** La ponction veineuse en TDM est une compétence obligatoire du programme et doit être acquise lors des rotations en tomodensitométrie.*

La durée, l'intensité et la séquence des apprentissages peuvent varier selon :

- La capacité du site clinique principal.
- La disponibilité des modalités spécialisées.
- Les objectifs pédagogiques du semestre.

EXIGENCES POUR LA RÉUSSITE EN STAGE

Pour réussir un stage pratique, la personne étudiante doit :

- Obtenir une note finale minimale de 70 %
- Démontrer une progression clinique fiable, sécuritaire et constante
- Adopter une conduite professionnelle appropriée
- Compléter avec succès le plan d'apprentissage, s'il y a lieu

Sécurité et conduite professionnelle : Toute performance non sécuritaire ou non conforme, identifiée par le milieu clinique, peut entraîner un échec du stage, même si la note finale est de 70 % ou plus. La sécurité du patient et le professionnalisme demeurent prioritaires en tout temps.

MANUEL DE STAGE

Un manuel de stage contenant plus de détails et précisions sera partagé au début de la 3^e étape en préparation de votre stage clinique.

15) CERTIFICATION

Afin de travailler comme technologue en radiation médicale au Canada, la personne étudiante ou doit réussir l'examen national offert par l'Association canadienne des technologues en radiation médicale (ACTRM).

La préparation à cet examen commence dès septembre 2027 pour ceux qui souhaitent le passer en janvier 2028. Il est de la responsabilité de chaque personne étudiante de compléter les démarches nécessaires — inscription, paiement des frais, et soumission des documents — avant les dates d'échéance. Commencer tôt permet d'éviter les retards et de garantir l'accès à l'examen.

ÉTAPES DU PROCESSUS DE CERTIFICATION

EXAMEN NATIONAL – ACTRM

L'Association canadienne des technologues en radiation médicale (ACTRM) est responsable de l'examen d'agrément national.



Avant de s'inscrire à l'examen national, la personne étudiante doit :

- Détenir un diplôme d'un programme accrédité
- Être membre étudiant de la CAMRT (gratuit)
- Payer les frais d'examen

Frais à prévoir :

- Frais d'examen : 980 \$
- Frais de surveillance (selon le mode choisi) :
 - Surveillance à distance : environ 88,63 \$ + taxes

- Centre d'examen : environ 171,75 \$ + taxes

[Préparation à l'examen et inscription ACTRM](#)

INSCRIPTION PROFESSIONNELLE – CMRITO

Une fois l'examen réussi, l'étudiant(e) doit s'inscrire auprès du Collège des technologues en radiation médicale et en imagerie médicale de l'Ontario (CMRITO) pour pouvoir exercer en Ontario.



CMRITO
Regulator of medical radiation and
imaging technologists in Ontario

Étapes à suivre :

- Remplir la demande d'inscription en ligne
- Compléter le cours de jurisprudence (à l'étape 3 du programme)
- Soumettre les documents requis
- Payer les frais d'inscription

Frais à prévoir :

- Frais de demande d'inscription : 141,25 \$
- Frais d'inscription annuelle : 615,85 \$

Ces frais sont proratisés selon la date d'inscription et la date d'anniversaire du membre.

[Demande d'inscription – diplômés de l'Ontario](#)

[Cours de jurisprudence](#) à compléter à l'étape 3 dans le cours TRM1014 Jurisprudence et éthique en radiation médicale.

ADHÉSION ÉTUDIANT - OAMRS

L'Ontario Association of Medical Radiation Sciences (OAMRS) offre une adhésion étudiante gratuite, qui donne accès à des ressources, des formations et des événements professionnels.

[MRT Student Membership](#)

Code de sécurité 35

Le [Code de sécurité 35](#), préparé par Santé Canada, établit les exigences relatives à l'utilisation sécuritaire des équipements émettant des rayonnements ionisants.

Limites de doses

Les personnes étudiantes sont considérées comme des membres du public. La dose efficace maximale recommandée est de 1 mSv par année, incluant les laboratoires et l'année de stage (Annexe I).

Dosimètre thermoluminescent (DTL)

Le DTL (dosimètre thermoluminescent) est un petit appareil qui sert à mesurer la quantité de rayonnement ionisant à laquelle une personne est exposée. Il ne protège pas contre les radiations, mais permet de surveiller et documenter l'exposition afin d'assurer la sécurité de la personne étudiante et le respect des normes en radioprotection.



Le port du DTL est obligatoire en laboratoire et en stage clinique pendant toute activité impliquant des rayonnements ionisants. Il doit être porté correctement, selon les consignes du programme et du milieu de stage, en tout temps lorsque requis.

Rapport d'exposition

Au campus du Collège Boréal, au début de l'étape 2 le responsable de la radioprotection reçoit, distribue et assigne les DTL aux personnes étudiantes, et à la fin de chaque semestre les DTL sont postés au bureau de la Radioprotection. Les résultats d'exposition sont analysés par le responsable de la radioprotection et revue par chaque personne étudiante.

En stage le rapport d'exposition est posté dans les services d'imageries au Bureau de la radioprotection à chaque 3 mois. Les stagiaires doivent lire et initialiser le rapport d'exposition de leur DTL afin d'assurer leur conformité vis-à-vis les doses limites d'exposition pour un stagiaire.

Politique - tabliers de plomb

Le port du tablier de plomb est obligatoire lorsque la protection de la salle de contrôle n'est pas utilisée. Ceci inclut des examens radiographiques avec l'appareil mobile, la salle d'opération et les procédures en fluoroscopie. Un tablier de plomb qui protège le dos doit être porté lorsqu'il y a possibilité qu'une personne étudiante se tourne le dos à l'appareil fluoroscopique et le patient.

Manuel de laboratoire

Les personnes étudiantes recevront un manuel de laboratoire au début de la 2e étape, contenant des renseignements supplémentaires et des précisions sur les procédures en laboratoire, incluant les consignes de radioprotection. Une orientation en radioprotection sera également donnée par le responsable de la radioprotection à ce moment-là.

17) OFFRE ACTIVE DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS

Le Collège Boréal est le premier représentant du secteur de l'éducation officiellement désigné par le gouvernement de l'Ontario en vertu de la Loi sur les services en français. Cette désignation en plus d'être unique et prestigieuse, implique des responsabilités culturelles et linguistiques au niveau de la formation des futurs professionnels de la santé donc, la conscientisation à l'offre active des services de santé en français. Comme futurs professionnels de la santé francophones, vous serez appelés à être des leaders dans votre domaine.

Votre programme d'étude reflète l'engagement de vos professeurs à assurer une formation axée sur l'offre active des services de santé en français. Par conséquent, vous suivrez des formations et vous aurez à exécuter des travaux reliés à l'offre active des services de santé en français tout au long de votre programme. Nous vous remercions de prendre à cœur cet engagement.

L'offre de services de santé en français doit être active. On entend par offre active de services en langue française :

- La prestation d'un service de qualité dans la langue officielle choisie par la clientèle ;
- La prestation d'un tel service de façon qu'il soit manifeste, facilement disponible et accessible à la clientèle ;
- La prestation d'un service comparable dans les deux langues officielles pour toute communication orale, écrite ou électronique se rapportant au service en question.

(Forgues, E., Bahi, B., Michaud, J. (2011). *[L'offre des services en français en contexte francophone minoritaire](#)*. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques)

Pour souligner l'importance de cette valeur, un prix sera remis chaque année lors de la remise des diplômes, à un étudiant ou une étudiante de l'un des programmes du Consortium national de formation en Santé-volet Collège Boréal, en reconnaissance de son leadership et de sa contribution exemplaire quant à l'offre active des services de santé en français.

18) OPTIONS DE TRANSFERT VERS UNE AUTRE INSTITUTION POSTSECONDAIRE

Des ententes de transfert permettent aux personnes diplômées du programme Technologie en radiation médicale (TRMG) de poursuivre des études universitaires. Les conditions peuvent changer; il est recommandé de consulter le [site Web](#) du Collège Boréal pour obtenir l'information la plus à jour.

Possibilités de transfert :

- **Thompson Rivers University**

Programme universitaire : Bachelor of Health Sciences (en ligne)

- Moyenne requise : 2.0 ou plus
- Crédits accordés : jusqu'à 72 crédits

- **Ontario Tech University**

Programme universitaire: Bachelor of Allied Health Sciences

- Moyenne requise : 85 % ou plus
- Équivalences accordées : jusqu'à 19 cours

Pour plus de renseignements concernant les options de transfert, veuillez communiquer avec :

transfert.sante@collegeboreal.ca.

19) PARCOURS POSTDIPLÔME EN IMAGERIE MÉDICALE

Après l'obtention du diplôme, les technologues en radiation médicale peuvent poursuivre une formation postdiplôme dans différents domaines spécialisés de l'imagerie médicale. Ces programmes, offerts par divers collèges et instituts au Canada, mènent à une certification additionnelle et peuvent inclure des composantes théoriques et cliniques.

Les conditions d'admission, la durée des études et les exigences de certification peuvent varier selon le programme et la province.

ÉCHOGRAPHIE

Cette spécialité est offerte au Canada sous deux formats :

- Programme post diplôme (16 mois), destiné aux technologues déjà diplômés en imagerie médicale, offert au [Collège Boréal](#).
- Programme complet (3 ans) menant à un diplôme, offert notamment dans certains collèges au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique (ex. Collège Ahuntsic, Dawson College, Collège de Rimouski, BCIT).

ÉCHOCARDIOGRAPHIE

Programmes postdiplômes offerts, entre autres, par des collèges en Ontario et au Manitoba (ex. Algonquin College, Fleming College, Red River College Polytechnic).

IMAGERIE PAR RÉSONANCE MAGNÉTIQUE (IRM)

Programmes postdiplôme ou diplômes spécialisés offerts dans plusieurs provinces canadiennes, notamment en Ontario et en Colombie-Britannique (ex. La Cité, Michener Institute, Fanshawe College, Mohawk College, BCIT, Sheridan College).

À noter que le British Columbia Institute of Technology (BCIT) propose à la fois une certification en IRM et un baccalauréat en sciences de la santé avec option en IRM.

TOMODENSITOMÉTRIE (TDM)

Formation postdiplôme offerte en ligne par l'ACTRM, accompagnée d'une composante clinique en milieu de pratique.

[Computed Tomography Imaging Certificate \(CTIC\)](#)

MAMMOGRAPHIE

Formation postdiplôme offerte en ligne par l'ACMRT, avec exigences cliniques.

[Certificate in Breast Imaging – Screening \(CBIS\)](#)

RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE

Formation postdiplôme offerte en ligne par l'ACMRT, incluant une formation clinique supervisée.

[Certificate in Interventional Radiology \(CIR\)](#)